

Lettres patentes
Pour la crüe de un marc
d'argent

Du 15. avril 1349.

Philippe par la grace
de Dieu Roy de France en son
ameur Lez Generaux et Maistres
de nos Monnoyes et alme
Dilection Nous auons oy que
notre amy et seal Tresorier
ordonneur et reman Nous a rapporte
sur la deliberation Liee entre
lez evesques de nous Comptes a Paris
de nous de nostre Commandement
et il seroit nostre proffice de
faire crüe en argent et en
billon blanc et noir pour

plus ouuree enuore Monnoye
Lesquels nous a raporte pour
notre profit le pour auance
Lourage ce n'odit monnoye
vous Etz tout accord ce faire
cruie ce hie solr tout uore
pour marc d'ayem en billon, tam
cu blanc comme enrou si uore
uasions a e'cauoir que v'etre
deliberation nous en agreable
et vous mandons que vous le
fauter faire le cauoir par
tout les lieux ou il appartiendra
Donné a Saiigny le temple
Le 15. jour d'April l'an de grace
1549. Pour le quel ce nostre
Jean aussy signe. Sauteroy
secretaire.